



COMITÉ TECHNIQUE CENTRAL DES DDI DU 14 JANVIER 2020

LA CGT NE SIÉGERA PAS !

Comme le projet de loi portant réforme des régimes de retraite, le projet de création des secrétariats généraux communs (SGC) doit être retiré

Le secrétaire général du gouvernement reconvoque un Comité technique central des DDI, ce mardi 14 janvier. Convoqué au mois de décembre dernier, ce Comité technique central (CTC) avait été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels (FO, UNSA, CGT, CFDT). Une fois de plus, sont notamment inscrits à l'ordre du jour les textes portant sur la création des secrétariats généraux communs aux DDI et aux préfectures.

Force est de constater que ce Comité technique central intervient dans un contexte où le gouvernement poursuit bel et bien une entreprise de démolition des services publics et de la fonction publique.

Cette politique gouvernementale, c'est :

- ✓ La privatisation et l'abandon d'innombrables politiques et missions publiques ;
- ✓ Toujours plus d'austérité budgétaire avec l'adoption de la Loi de finances 2020 qui confirme la suppression de milliers d'emplois ou encore le gel de la rémunération des agents publics refusant ainsi de revaloriser leur pouvoir d'achat et de reconnaître pécuniairement leur qualification ;
- ✓ La poursuite de la désorganisation territoriale de l'État avec le regroupement et la fermeture d'innombrables services publics de proximité et de pleine compétence implantés sur le territoire national. C'est aussi des projets de création de nouvelles Directions départementales interministérielles qui seraient chargées de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi et peut-être même de la protection des populations, autant de sources de perte d'efficacité des administrations et ministères concernés ;
- ✓ L'adoption des décrets d'application de la loi de transformation publique cassant les droits et garanties des agents, leurs statuts général et particuliers, les CAP, les CHSCT... Avec l'introduction de la rupture conventionnelle et d'un « droit » au chômage, c'est bel et bien un plan social qui est recherché !

C'est dans ce sens que le gouvernement veut aussi mettre en place les SGC au risque de générer une nouvelle et conséquente dégradation des conditions de travail des personnels et ce, d'autant plus, que le gou-

vernement a refusé malgré les demandes réitérées de la CGT, une discussion sérieuse sur les contenus de l'instruction dite RH.

Dans le même temps, zélés serviteurs du MEDEF et des marchés financiers, Emmanuel Macron et son gouvernement veulent mettre par terre nos régimes de retraite. L'objectif poursuivi est clair : nous faire travailler toujours plus, baisser le niveau des retraites et des pensions, introduire toujours plus de capitalisation pour anéantir la retraite par répartition. À l'évidence, ces derniers veulent aussi casser les mécanismes existants de la reconnaissance de la pénibilité du travail. Alors que la population active de la fonction publique est composée de 62 % de femmes, rien de sérieux n'est envisagé pour assurer l'égalité femmes/hommes au titre des salaires, des promotions et déroulement de carrières, des pensions et des retraites.

N'en déplaise à celles et ceux qui nous gouvernent, leur politique est majoritairement rejetée.

C'est le cas dans la fonction publique.

C'est aussi le cas s'agissant de leur projet de réformes des régimes de retraite rejeté majoritairement par l'opinion publique et la majorité des syndicats constitués par la CGT, la CFE-CGC, FO, la FSU, SOLIDAIRES et les organisations de jeunesse.

Dans un tel contexte, l'UFSE-CGT ne participera pas au Comité technique central convoqué le 14 janvier 2020.

Porteuse d'une autre conception de la fonction publique, outil devant être au service de l'intérêt général, l'UFSE-CGT réitère sa demande d'abandon des SGC communs et de la nouvelle séquence de désorganisation et destruction des services publics initiée au titre de l'organisation territoriale de l'État (OTE).

Enfin, pleinement engagée avec l'intersyndicale Fonction publique dans l'exigence du retrait du projet de loi des retraites, porteuse de revendications et propositions alternatives,

l'UFSE-CGT appelle les personnels à généraliser la grève et à participer massivement aux mobilisations et manifestations qui sont organisées les 14, 15 et 16 janvier.

Montreuil, le 13 janvier 2019

Pour plus d'informations, consultez le [site internet de l'UFSE-CGT](http://site.internet.de/l'UFSE-CGT)